



## Comité Régional de la Retraite Sportive BOURGOGNE FRANCHE COMTE

24 rue DUPLAIN – 25000 BESANCON

Président : Claude Gady

 [president@corers-bfc.fr](mailto:president@corers-bfc.fr)

 <https://www.corers-bfc.fr>



---

### Lettre d'information

11 octobre 2020

---

#### À l'intention des présidents de CODERS, de clubs et des dirigeants du CORERS–BFC

Vous savez tous que le fonctionnement de notre Comité directeur, tel que nous l'avions prévu, a été fortement perturbé par la pandémie que nous traversons. Néanmoins nous allons poursuivre, de manière différente, les actions que nous avons programmées. Je voudrais simplement faire le point sur quelques questions :

1. Plusieurs commissions se sont réunies : Développement, Matériel, Informatique, Financière et Formation. Les salles de réunion utilisées ont permis de respecter aisément les protocoles sanitaires. Les comptes-rendus seront disponibles prochainement sur notre site. Des questions importantes doivent retenir singulièrement votre attention, notamment le projet de règlement financier qui sera discuté lors du prochain CoDir. D'autres commissions vont se réunir prochainement.
2. Actuellement, vous le savez certainement, 5 animateurs postulent pour la formation d'instructeurs fédéraux. Nous attendons les décisions fédérales.
3. Un adhérent a accepté d'apporter son aide au docteur Michel Jacques pour exercer les fonctions de médecin régional adjoint, les formalités administratives vont être entreprises.
4. Les stages de formation ont repris comme prévu le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Parfaitement organisés par Jean-Pierre et Bernard, ils se sont déroulés dans les meilleures conditions possibles, toutes les mesures barrières ont été respectées (masques et gel ont été fournis aux participants par le CORERS–BFC), l'ambiance a été excellente, tous les stagiaires nous ont fait part de leur satisfaction. Certes le nombre des inscrits a été un peu inférieur à celui des années précédentes mais il fallait s'en douter avec la Covid 19. Merci aux intervenants et aux stagiaires.
5. Le 7 octobre 2020 le nombre d'adhésions pour le CORERS–BFC s'élevait à 6 909 contre 9 586 l'an dernier, soit une diminution de 28 %. Au plan national, la FFRS compte 62 307 licences au lieu de 93 810 (–33,5 %). Certes il fallait s'en douter mais peut-être pas à ce niveau-là, ne soyons pas trop pessimistes, il est probable que plusieurs adhérents frileux prendront leur licence tardivement. Mais soyons réalistes je ne pense pas que nous atteindrons le niveau de l'année dernière.
6. Les réunions du Comité directeur sont élargies avec la présence des présidents de clubs. Il était prévu d'organiser une grande réunion avant la fin de l'année, cela paraissait utile puisque nous sommes élus depuis le mois de juin et que beaucoup d'entre nous ne se connaissent pas encore. Mais, après consultation du bureau, nous sommes convenus qu'il n'était pas souhaitable de prendre des risques en réunissant un grand nombre de seniors avant la fin de l'année 2020. Il a donc été décidé d'organiser une réunion du CoDir par visioconférence le mercredi 18 novembre 2020.

7. En souhaitant très fort que nous soyons sortis de cette pandémie, l'Assemblée générale annuelle du CORERS–BFC pourrait se tenir en mars 2021. D'ores et déjà, les présidentes du CODERS–71 et de la Clayette réfléchissent à son organisation. Cette AG serait précédée d'un CoDir en février à Beaune ; bien évidemment, dans le pire des cas, tout cela se déroulera par visioconférence.
8. La commission Informatique de Paul a créé les adresses courriel d'un certain nombre de responsables, il est souhaitable de s'habituer progressivement à les utiliser et je souhaiterais vivement que les messages adressés aux membres du bureau le soient par l'intermédiaire des adresses @corers-bfc.fr.
9. La réunion fédérale des présidents de CORERS et CODERS s'est tenue par visioconférence le 8 octobre, un compte rendu sera adressé prochainement. Voici à mon avis, les points importants à retenir :
  - Création de la *licence dirigeant* (sans certificat médical et sans possibilité de pratiquer des activités sportives).
  - Nombre d'adhérents largement inférieur à celui de l'année précédente (de l'ordre de –30 %).
  - Assemblée générale fédérale annuelle les 17–18 mars 2021, en principe à Vichy (en visioconférence sur une seule journée si...)
  - Confirmation que des aides nous seront apportées par la fédération en compensation des surcoûts engendrés par le respect des gestes barrières (6 € par jour et par stagiaire).

Vous trouverez en annexe le texte de mon intervention pendant la réunion.

## Annexe

Réunion fédérale des présidents de CORERS et CODERS par visioconférence le 8 octobre 2020

### Intervention de Claude Gady

Bonjour,

Claude Gady, Président du CODERS 25 et depuis cet été du CORERS BFC. Plutôt que poser des questions, je voudrais simplement vous faire partager quelques réflexions.

Notre fédération est une belle fédération, au fonctionnement atypique, gérée et animée principalement par des bénévoles et assistée par quelques salariés.

Depuis 16 ans que je suis à la fédération, j'ai occupé des postes de responsabilité dans toutes les structures, j'en ai dégagé quelques enseignements. Je sais que les relations entre les seniors sont parfois délicates mais la passion qui les anime permet dans la plupart des cas de surmonter tous ou presque tous les problèmes. J'ai constaté aussi que, parfois, les échanges avec les structures centrales ne sont pas toujours aisés en raison notamment d'une communication personnelle insuffisante ou d'une connaissance imparfaite du rôle de chacun. Tout cela peut s'améliorer mais je suis intimement convaincu qu'avec un peu de discussions, d'échanges, de bonne volonté et de compréhension mutuelle il est possible d'y parvenir.

En ce qui me concerne, je ne manquerai pas, comme je l'ai toujours fait, d'intervenir ponctuellement dans un dossier parfois mal engagé, le plus souvent en raison d'une information insuffisante.

Je forme donc le vœu d'être écouté, d'être entendu, de telle sorte que tous ensemble – siège et bénévoles – agissions de manière harmonieuse dans l'intérêt supérieur de nos adhérents.